

LA REGIE DES TABACS AU MAROC

INTRODUCTION

Rappel Historique

Le Monopole de la fabrication et de la vente des tabacs à fumer, à priser et à mâcher, ainsi que du kif, pour tout l'Empire Chérifien a été prévu par l'acte d'Algésiras en 1910.

Le Monopole fut concédé à la suite de l'adjudication publique à la « SOCIETE INTERNATIONALE DE REGIE COINTERESSEE DES TABACS AU MAROC » créée au capital de 10.000.000 de francs.

Les premières années sont des années d'études, de recherches et de mise au point en raison des difficultés inhérentes à toute organisation nouvelle spécialement dans un pays alors presque totalement dépourvu de moyens de transport.

Dès le printemps 1914 s'ouvre la Manufacture de TANGER construite sur un terrain d'une superficie de plus de 29.000 m² et dotée des derniers progrès de l'Industrie du Tabac. Puis pour développer les ventes un réseau d'entrepôts est installé dans

les villes suivantes : TANGER - RABAT - CASABLANCA - FES - MEKNES - MARRAKECH - SETTAT - EL JADIDA - SAFI - ESSAOUIRA - OUJDA - TAOURIT - BERKANE - BOU DENIB - FIGUIG - LARACHE - EL KSAR et ARZILA. La zone du Rif est desservie par les dépôts de TETOUAN, NADOR et la CONDETA. La guerre survient et malgré les difficultés de tous ordres, la manufacture parvient à remplir le rôle que l'on attend d'elle. En 1915 elle réussit à produire 545.000 kg de tabac ce qui représente à l'époque plus de la moitié de la consommation du pays. Les résultats obtenus les années suivantes confirment le succès grandissant de la production marocaine.

C'est pourquoi à la suite de nouveaux accords avec le Gouvernement (Dahir du 8 février 1932 - Convention du 1^{er} août 1931), la Régie des Tabacs fait construire deux manufactures modernes l'une à CASABLANCA l'autre à KENITRA et abandonne celle de TANGER.

La Direction Générale, la Manufacture et ses annexes s'élèvent à CASABLANCA sur un terrain de 50.000 m² et on y fabrique exclusivement des cigarettes.

Moins importante la Manufacture de KENITRA construite sur un terrain d'une superficie de 11.320 m² s'est spécialisée dans la fabrication des tabacs à fumer Herba (scaferlati) Picadura (tabac sec haché) poudre à priser (neffa et Ktami). C'est là également que se fabriquait jusqu'à sa suppression le Kif (chanvre indien mélangé à une forte dose de tabac).

La concession venue à expiration dans l'ex-zone Française à la fin de 1947 a été renouvelée pour une durée de 20 ans (Dahir du 10 janvier 1948, avenant à la convention de 1931 du 15 novembre 1947). La Société ayant pris l'engagement de doubler ses moyens de production, pour pouvoir effectuer les investissements nécessités par cet accroissement de production, le capital a été successivement porté en 1947 à 39.900.000 F puis à 159.600.000

(Assemblée Générale extraordinaire du 30 juin 1948) puis à F 319.200.000.

Dans la Zone de TANGER la Convention expire aux mêmes dates que pour la Zone Sud soit au 1^{er} janvier 1968. Quant à l'ex-zone Nord la Régie des Tabacs par les conventions passées en 1920 a cédé son Monopole à une Société Espagnole.

La Régie des Tabacs outre ses deux manufactures de CASABLANCA et de KENITRA a installé à 17 km de cette dernière localité une Station Expérimentale à EL-MOUDZINE où sont triés et traités les tabacs cultivés au Maroc qui représentent environ 50 % de ses besoins, la nécessité des mélanges conduisant à importer le reste.

En outre la Régie a établi 18 Entrepôts de vente correspondant à des circonscriptions, qui contrôlent les débitants et les approvisionnements.

Elle a ainsi à la fois un rôle agricole, commercial, industriel, et fiscal.

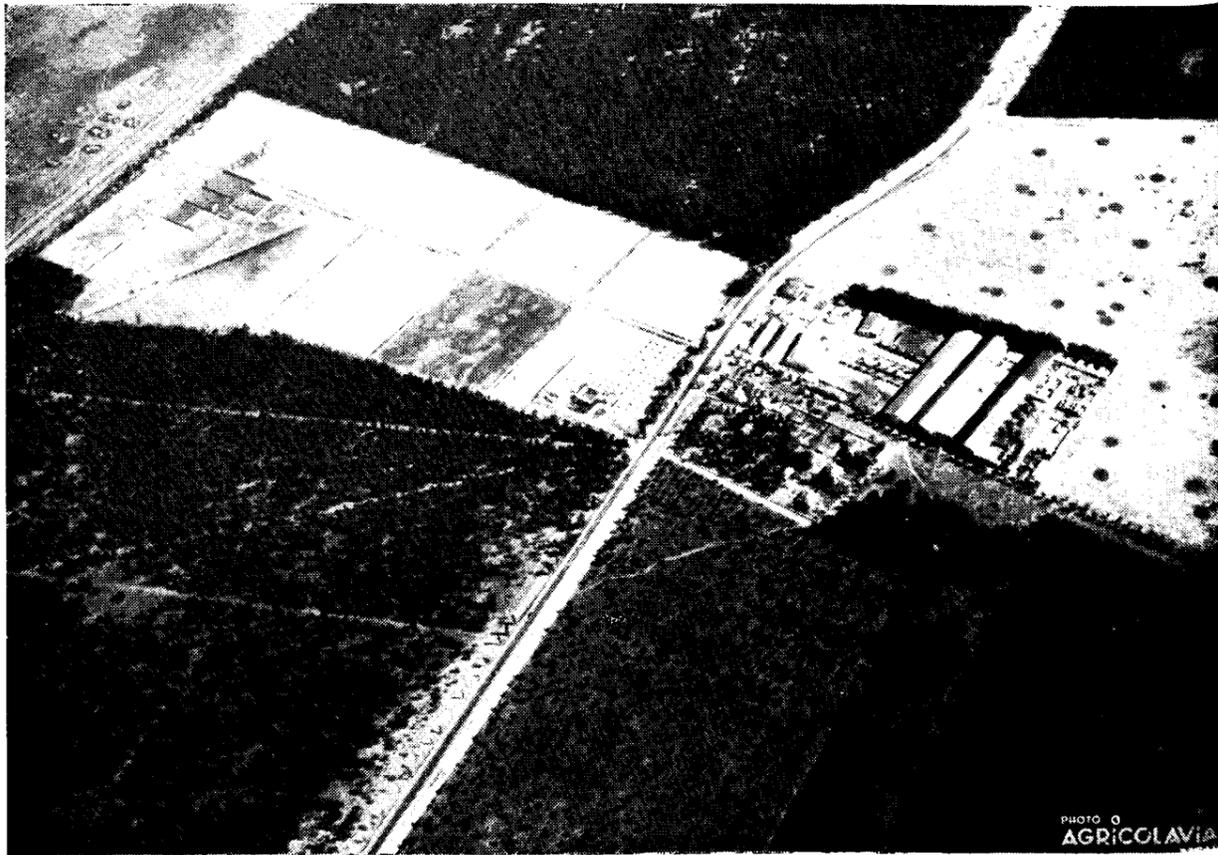


Photo aérienne de la Station El-Moudzine. On aperçoit à gauche de la route le champ d'expérimentation et à droite au fond de la Station les immenses entrepôts et le village ouvrier.

I. — ROLE AGRICOLE DE LA REGIE DES TABACS

La Régie des Tabacs ne procède pas à l'exploitation directe (à l'exception d'essais et d'un terrain expérimental à EL-MOUDZINE) mais délivre des permis dans la limite de ses besoins. C'est le Service Technique de la Culture qui organise, contrôle et oriente cette culture en conseillant les planteurs. A cet effet le Maroc est divisé en Contrôles ou Entrepôts de Culture (OUEZZANE - AGADIR - MEKNES - KENITRA - SIDI-SLIMANE - CASABLANCA).

Il y a à la fois une production de tabac à priser (*Nicotiana Rustica*) et de Tabacs à Fumer (*Nicotiana Tabacum*). La Culture du Tabac était anciennement connue des Marocains dans des régions comme le Rif, le Tafilalet et le Souss et la variété Zlag (*Nicotiana Rustica*) était cultivée d'une façon ancestrale avec des crûs réputés qui subsistent « CHTOUKA - GHAZAOUA - KTAMA ».

Par contre le plus ancien planteur de tabac à

fumer de la Régie remonte à 1918. Après de nombreux essais de différentes variétés, ce sont les variétés américaines acclimatées, notamment le White Burley, le Kentucky Dark et le Virginie Bright qui ont été adoptées. Si les difficultés de séchage « Flue cured » et « Fire cured » des tabacs Virginie et Kentucky ont ralenti leur production, par contre le Burley séché d'après la méthode « Air Cured » représente 99 % du tabac marocain à fumer. C'est d'abord dans le Rharb que cette culture s'est développée à l'échelle industrielle sur des surfaces importantes, puis elle s'est répandue sur le plateau des Zemmours, le plateau de Meknès les régions d'Ouezzane et de Marrakech.

Pendant la guerre 1939-1945 et après devant nos besoins impérieux de matières premières, nous avons été amenés à confier la culture à des planteurs importants cultivant de grandes surfaces (jusqu'à 40 à 60 tonnes de tabacs) en moyenne 10 tonnes par planteur. (France 1 tonne par planteur).



Séchoir à tabac à la Station d'El-Moudzine

Actuellement reprenant la forme traditionnelle qui se pratique dans la plupart des pays du monde, (la culture familiale) nous développons et vulgarisons cette culture chez les fellahs (200 tonnes en 1957 sur un total de 1600 tonnes et 533 tonnes sur un total de 2.132 tonnes en 1958). Mais il faut convaincre et apprendre au planteur une culture nouvelle pour lui. C'est pour cela que des visites fréquentes sont faites par les vérificateurs et les contrôleurs du Service de la Culture.

La production de tabacs à fumer a été limitée par la Régie aux quantités strictement nécessaires à ses besoins soit 50 % de ses fabrications compte tenu de la nécessité signalée plus haut de procéder à des mélanges avec des tabacs exotiques pour obtenir un produit de vente correct.

La Régie achète un tonnage qui suit la consommation et qui représente actuellement 1800 tonnes de tabacs par an en moyenne.

Voir tableaux ci-dessous.

Récolte	Superficies repiquées	Quantités livrées	Rendement à l'ha en kgs
1948	606	928.781	1.533
1949	193	301.817	1.565
1950	142	287.935	2.020
1951	188	339.962	1.764
1952	320	595.271	1.859
1953	235	408.266	1.735
1954	214	422.053	1.975
1955	210	450.674	2.147
1956	250	527.317	2.112
1957	283	680.454	2.406
1958	198	453.564	2.292

Récolte	Superficies repiquées	Quantités livrées	Rendement à l'Ha en kgs
1948	1.404	1.195.329	851
1949	1.463	1.566.362	982
1950	1.852	1.860.713	1.005
1951	1.614	1.690.578	1.047
1952	1.821	2.299.981	1.263
1953	1.561	2.141.644	1.372
1954	1.278	1.514.339	1.185
1955	966	1.296.740	1.342
1956	624	728.635	1.167
1957	1.016	1.588.213	1.563
1958	1.226	2.132.465	1.740

Depuis quelques années les producteurs se sont organisés au sein d'organismes coopératifs et de syndicats préoccupés de trouver des débouchés à l'exportation. Sur la France, notamment avec le concours de la Régie quelques livraisons ont été faites ainsi que sur l'ALGERIE et le PORTUGAL. Mais la disproportion des prix susceptibles d'être offerts pour ces tabacs exportés et leur prix de revient n'a pas permis de poursuivre une politique d'exportation. Espérons que le développement de la culture familiale abaissera les prix de revient et que l'exportation pourra être plus largement envisagée.

Actuellement une exportation se fait sur l'Afrique Noire avec une variété italienne acclimatée au Maroc, variété cultivée sur les terres lourdes du Rharb à faibles compacités (8 à 10.000 pieds à l'hectare) et un écimage énergique qui permet de gros rendements à l'hectare. Après une certaine préparation et un emballage spécial ces tabacs à mâcher type (Kentucky Africains) sont fort appréciés des acheteurs. Rappelons aussi l'exportation du Zlag (*Nicotiana Rustica*) très riche en nicotine qui donne d'excellents tabacs à priser qui est cultivé dans le Souss. Traditionnellement ces tabacs sont exportés sur l'ALGERIE, mais sont susceptibles d'intéresser d'autres pays (Une vente de 40 tonnes vient d'être faite à MADAGASCAR).

Enfin un bureau de Recherches Techniques possédant un laboratoire à CASABLANCA et un autre à EL-MOUDZINE ainsi qu'un champ d'expérimentation s'efforce d'améliorer la qualité des tabacs.

Le tabac apparaît comme une culture familiale type permettant d'assurer travail et subsistance à de nombreux petits exploitants agricoles qui ne disposent que de surfaces réduites. La Régie s'efforce d'éduquer ces nouveaux planteurs et d'améliorer sans cesse la qualité du tabac afin de pouvoir réduire les importations de tabacs exotiques.

II. — ROLE COMMERCIAL DE LA REGIE DES TABACS

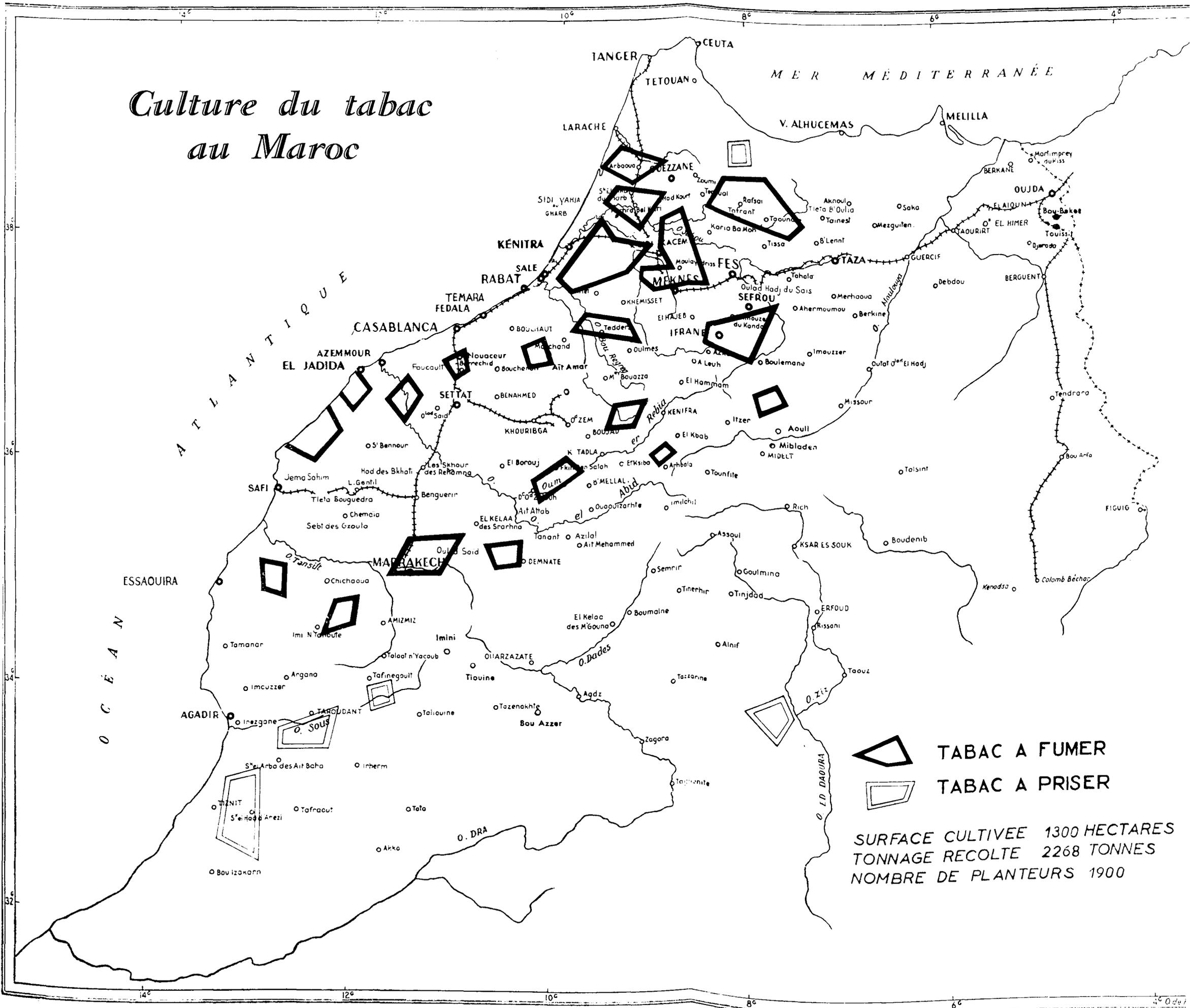
LES APPROVISIONNEMENTS. — Le rôle de ce service est double. Il consiste d'abord à assurer en liaison avec les divers services ou commissions de la Société, l'ensemble des achats à effectuer.

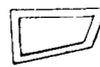
Il contrôle ensuite l'ensemble des magasins, et assure la gestion des stocks de matières premières, fournitures, produits et matériels.

Les achats vont depuis les tabacs en feuilles jusqu'aux imprimés et fournitures de bureau, en passant par les machines, les camions, les cigarettes importées etc... Dans la mesure du possible les achats sont locaux après consultations des divers fournisseurs intéressés, et en tenant compte des meilleures offres tant sur le plan de la qualité que sur celui des prix et des délais. A titre documentaire il a été fait 3.400 commandes et achats locaux au cours de l'année 1958.

Tout différent et plus complexe se présente l'achat de tabacs en feuilles exotiques. Une commission d'achat est chargée, en fonction de prévi-

Culture du tabac au Maroc



 TABAC A FUMER
 TABAC A PRISER

SURFACE CULTIVEE 1300 HECTARES
 TONNAGE RECOLTE 2268 TONNES
 NOMBRE DE PLANTEURS 1900

sions de vente, d'établir un programme d'achat pour l'année à venir et réalise les commandes au fur et à mesure de l'apparition des tabacs sur le marché international. A cet effet, il est fait appel à un certain nombre de fournisseurs bien connus sur le plan international qui présentent toutes les garanties désirables.

Après avoir reçu échantillons et offres, la Commission procède à des expertises sur échantillons puis tenant compte de la qualité et des cotations passe commande à l'un ou l'autre fournisseur. On peut constater la grande diversité des pays d'origine.

Ces importations nécessitent évidemment une licence d'importation et l'obtention de devises. Puis à la réception il est procédé à un agrégat en règle (1 balle sur 10) pour comparer les tabacs reçus aux échantillons et obtenir éventuellement une réfaction si les lots ne sont pas conformes.

Il a été passé 64 commandes de tabacs à fumer en 1958 représentant 2022 tonnes et 440 millions de francs marocains d'achat.

Le tableau ci-dessous montre l'importance de l'achat des tabacs exotiques.

Tabacs en feuilles		
	F	kg
ZONE FRANC		
Algérie	41.700.000	175.000
France	29.606.000	197.375
Dahomey	31.041.000	137.684
	102.347.000	510.059
ZONE DOLLAR		
Colombie	31.840.000	175.938
Cuba	57.237.000	189.949
Pérou	2.415.000	25.750
Philippines	41.996.000	180.000
Porto-Rico	5.080.000	20.321
République Dominicaine	87.647.000	492.146
U.S.A.	15.544.000	104.258
	241.760.000	1.188.362
ZONE DE TRANSFERABILITE		
Argentine	11.351.000	73.041
Bésil	11.692.000	34.332
Grèce	2.193.000	5.030
Italie	27.489.000	75.247
	52.725.000	187.650
ZONES MONETAIRES ASSOCIEES		
Indonésie	43.861.000	136.180
TOTAL	440.693.000	2.022.251

Outre l'achat de machines, moteurs, véhicules et toutes les pièces mécaniques nécessaires à l'approvisionnement des Magasins, le Service achète les produits fabriqués et allumettes. 321 commandes ont été effectuées en 1958 et le tableau ci-joint donne une idée de l'importance et de la diversité

des produits (cigares Hollandais, Cubains Belges etc...) cigarettes anglaises, américaines, italiennes, algériennes françaises etc... (voir tableau) Enfin le Service des Approvisionnements achète pour les Manufactures les diverses fournitures entrant dans la confection des cigarettes et les emballages (papier - colle - cartons - encre à imprimer etc...). C'est que les Manufactures en sont de grosses consommatrices.

Produits Fabriqués		
	F	kg
ZONE FRANC		
Algérie	199.801.000	310.637
France	101.907.000	103.752
	301.708.000	414.389
ZONE DOLLAR		
Cuba	3.311.000	373
U.S.A.	206.072.000	147.112
	209.383.000	147.485
ZONE DE TRANSFERABILITE		
Belgique	11.142.000	10.508
Bésil	2.415.000	851
Grande-Bretagne	26.349.000	16.412
Grèce	596.000	432
Italie	1.817.000	2.031
Pays-Bas	35.462.000	6.847
Suisse	845.000	382
	78.626.000	37.463
TOTAL	589.717.000	599.337

LES VENTES

Toutes ces cigarettes et tous ces tabacs soit fabriqués, soit importés vont être mis en vente. Le Service des Ventes dirige depuis la Direction et par ses 18 Entrepôts les ventes aux 6.000 débiteurs qui viennent s'approvisionner directement aux Entrepôts si ils habitent dans la même ville ou sont approvisionnés par des fourgonnettes s'ils sont débiteurs extra urbains. Au nombre de 19 ces fourgonnettes parcourent 600.000 kms par an en une centaine de circuits. Partie d'un chiffre de ventes en poids de 179 T. en 1911, la Régie des Tabacs a fait passer le tonnage vendu à 1.300 tonnes en 1921, 2.000 tonnes en 1931, 2.400 tonnes en 1941, 3.100 tonnes en 1948, 4.355 Tonnes en 1958.

Il est à noter un fléchissement continu des tabacs à fumer et une très nette augmentation des ventes de cigarettes provenant à la fois du déplacement des goûts des fumeurs de tabac à fumer vers la cigarette et d'autre part une augmentation de la population, enfin la grande variété de cigarettes de luxe mise à la disposition du public.

Il est vendu en moyenne par mois actuellement environ 8 millions de paquets de CASA-SPORTS,

- 1.300.000 de paquets de Favorites,
- 1.200.000 de paquets d'Olympic,
- 650.000 de paquets d'Américaine,

- 450.000 de paquets de Française,
- 800.000 de paquets d'Algérienne,
- 75.000 de paquets d'Anglaise.

et en pourcentage les produits
de la Manufacture de CASABLANCA représentent

	69 %
de la Manufacture de KENITRA	18 %
d'ALGERIE	5 %
de FRANCE	3 %
d'AMERIQUE	4 %
DIVERS (dont ANGLETERRE)	0,5 %
et les cigares enfin qui ne représentent que	0,5 %
	100 %

En 1958 le chiffre de recettes brutes a été de 13 milliards de francs et 864 millions de remises ont été distribuées aux débiteurs cette même année.

Le tableau ci-joint fait apparaître l'évolution en poids vénal des ventes totales de 1939 à 1958 ainsi que les ventes en valeur.

ANNEE	VENTES BRUTES		
	Poids vénal	Valeur	Par kg
1939	1.860.122	129.694.805	69,72
1947	2.832.182	2.369.472.703	836,62
1948	3.037.165	3.419.790.828	1.125,98
1949	2.942.188	4.544.177.321	1.544,50
1950	3.202.059	5.097.342.237	1.586,27
1951	3.437.303	6.246.409.900	1.817,24
1952	3.712.291	7.970.539.382	2.147,06
1953	4.011.298	8.786.440.776	2.190,42
1954	3.583.990	8.395.424.800	2.342,48
1955	3.551.643	8.351.916.845	2.351,56
1956	4.379.529	11.788.299.724	2.691,94
1957	4.159.104	12.698.000.475	3.053,06
1958	4.199.226	12.973.348.144	3.089,46

Mais le service des ventes ne se borne pas à vendre. Il prospecte également de nouveaux clients. Par ses vendeurs, par ses Entreponeurs il recherche de nouveaux emplacements bien choisis de débits et c'est dans le bled que ce travail est le plus fécond. Il y a encore de nombreux fumeurs à gagner. Outre ce travail de prospection, le service des ventes surveille, conseille, organise les débits.

Il encourage une meilleure tenue des locaux, une présentation plus séduisante de nos produits, encourage et guide de belles réalisations (ainsi qu'en témoigne la photo ci-jointe d'un débit de luxe).

De plus c'est le Service des Ventes qui s'occupe de la Publicité (Presse - cinémas - affiches - radio - dotation de prix dans les compétitions sportives) distributions gratuites de produits dans les bals, les manifestations sportives, à l'entracte des cinémas. Le Budget publicitaire s'est élevé à 28 millions de francs pour l'année 1958 et atteindra 34 millions de francs pour 1959. Près de 10.000 étuis de cigarettes (5 par étuis) sont distribués mensuellement. Une trentaine de journaux quotidiens, revues périodiques tant de langue française que de langue arabe reçoivent de la publicité.

C'est aussi le service des ventes qui s'occupe, en liaison avec les services de police, de douane et de gendarmerie, de réprimer la contrebande dont l'effet peut être néfaste sur les ventes et partant sur les recettes fiscales versées au gouvernement. Un réseau d'agents de répression permet de déceler les fraudeurs et surtout régit le système d'amendes et de transactions prévus dans le Dahir sur la répression. Une chasse particulièrement active est faite aux trafiquants de kif depuis que ce produit nocif a été interdit et ce tant dans l'intérêt des Finances Publiques que dans celui de la santé de ses consommateurs.

Par exemple il a été saisi et détruit pour l'ensemble du Maroc (Tanger + la Zone Sud) :

En 1953 — 18.540 kilos de kif
1954 — 15.556 » »
1955 — 30.697 » »
1956 — 7.081 » »
1957 — 8.461 » »
1958 — 22.377 » »

A CASABLANCA, le nombre de paquets de cigarettes de contrebande saisis a été de :

En 1951 — 9.900 paquets
1952 — 11.600 »
1953 — 8.000 »
1954 — 5.000 »
1955 — 5.000 »
1956 — 20.000 »
1957 — 19.000 »
1958 — 12.400 »

En Zone Sud c'est de loin à CASABLANCA, grand port touché par de nombreux navires étrangers que s'effectue la principale contrebande sur les cigarettes américaines.

A TANGER la présence d'un port franc rend la contrebande encore plus importante ainsi qu'en témoigne le tableau suivant :

Années	Nombre d'affaires traitées au cours de l'année	Nombre de paquets cigarettes américaines ou anglaises saisis
1951	42	6.723
1952	47	37.324
1953	31	22.443
1954	62	123.595
1955	103	23.977
1956	42	33.074
1957	147	88.021
1958	74	57.074
1959	54	105.445

(pour les six premiers mois de l'année)

Le nombre d'affaires de contrebande enregistrées à la Régie pour le tabac et le kif s'est élevé, Zone Sud et Tanger compris à :

1.818 en 1954

1.211 » 1955

1.095 » 1956

2.281 » 1957

2.243 » 1958

800 pour les 5 premiers mois de 1959.

En 1958, il a été encaissé comme transactions, amendes et produits de la vente des moyens de transport saisis 19.350.000 francs.

Enfin le Service des Ventes essaie d'exporter nos produits fabriqués. Quelques essais ont eu lieu sur les pays de la Zone Franc et l'Italie. En fait les chiffres sont insignifiants. Par contre l'Anfa Mentholées connaît une certaine vogue en France où 1.000.000 de paquets sont exportés chaque année.

Le rôle commercial de la Régie est considérable sur l'économie du pays. Il fait vivre 6.000 débiteurs et leurs familles et en développant sans cesse le réseau de vente essaie d'atteindre le plus possible de nouveaux consommateurs cherchant à réaliser des recettes chaque année plus élevées ainsi qu'en témoigne le tableau ci-dessus.

Il est à noter que les prix de vente sont fixés en accord avec le Gouvernement, soit que la Régie propose des réajustements compte tenu de l'augmentation des prix de revient soit que le Gouvernement désire par le jeu d'une augmentation des prix de vente une plus value fiscale.



Vue aérienne de la Manufacture de Casablanca, à droite les installations sportives.

III. — LE ROLE INDUSTRIEL DE LA REGIE DES TABACS

C'est la MANUFACTURE DE CASABLANCA qui est de loin la plus importante de nos établissements industriels. Se consacrant exclusivement à la fabrication des cigarettes, elle est très moderne et emploie près de 600 ouvriers. La fabrication des cigarettes est schématiquement la suivante : Après l'atelier de composition où se fait le mélange des divers crus de tabacs entrant dans la cigarette le tabac subit un étuvage (vide et injection de vapeur) puis l'épouillage qui consiste à détacher les feuilles et à les disposer sur la bande à ouvrir. C'est ensuite le tonneau de mouillade. De là, le tabac passe au capsage (rangement des feuilles) avant de passer au hachage. On obtient alors le scaferlati, c'est-à-dire de fines lanières de 6 à 7/10 de millimètre et le tabac a donc maintenant la forme qu'il aura dans la cigarette. Il est ensuite torréfié dans de grands cylindres sécheurs ou torrificateurs, avant d'être dépoussiéré et envoyé dans les machines à confectionner les cigarettes (machines entièrement

automatiques). De là transportées sur des transporteurs à balancelles les cigarettes placées dans des « bateaux » (sortes de boîtes métalliques) vont jusqu'à l'atelier de paquetage qui peut comporter selon la marque le cellophanage ou non, avant d'être groupées en cartouches et stockées. Les machines à confectionner les cigarettes sont des Découffé dont la production par minute peut atteindre 1.650 cigarettes. Les machines à paqueter sont des Arencos dont la production atteint 110 paquets à la minute et une Schmermund qui produit 280 paquets par minute. Il y a 28 Découffé et 15 Arencos.

La production est évidemment fonction des ventes et aussi des stocks minima à conserver pour éviter la rupture. Aussi une commission d'harmonisation fonctionne-t-elle groupant ventes, manufactures et Approvisionnements. Les tableaux ci-joints montrent la production des principales de nos marques de cigarettes : Casa-Sports — Favorites — Olympic et Anfa mentholées : ainsi que les fabrications de la Manufacture de KENITRA.

ANNEES	PICADURA TANGERINA	KTAMI	NEFFA SUPERIEURE	ARBI	HEBRA ORDINAIRE
1952	4.208.960	11.456.000	4.782.900	—	—
1953	4.676.800	12.572.200	3.930.900	1.392.600	656.000
1954	4.993.900	13.334.200	4.415.100	1.708.500	992.300
1955	5.352.300	13.366.300	4.502.900	1.475.425	952.700
1956	6.722.400	9.939.000	4.102.800	1.313.600	780.000
1957	6.725.100	14.602.000	3.491.200	1.429.900	654.300
1958	8.102.300	14.083.000	3.489.600	1.45.600	669.100

ANNEES	CASA-SPORTS	FAVORITES	OLYMPIC	ANFA MENTHOLEES
1953	96.607.300	30.239.200	—	1.251.750
1954	86.607.700	35.006.700	—	224.500
1955	79.580.200	30.888.000	1.846.600	865.550
1956	119.296.700	18.252.000	5.012.100	1.231.100
1957	105.781.000	21.276.000	7.191.000	961.500
1958	103.378.100	17.507.500	11.433.400	912.600

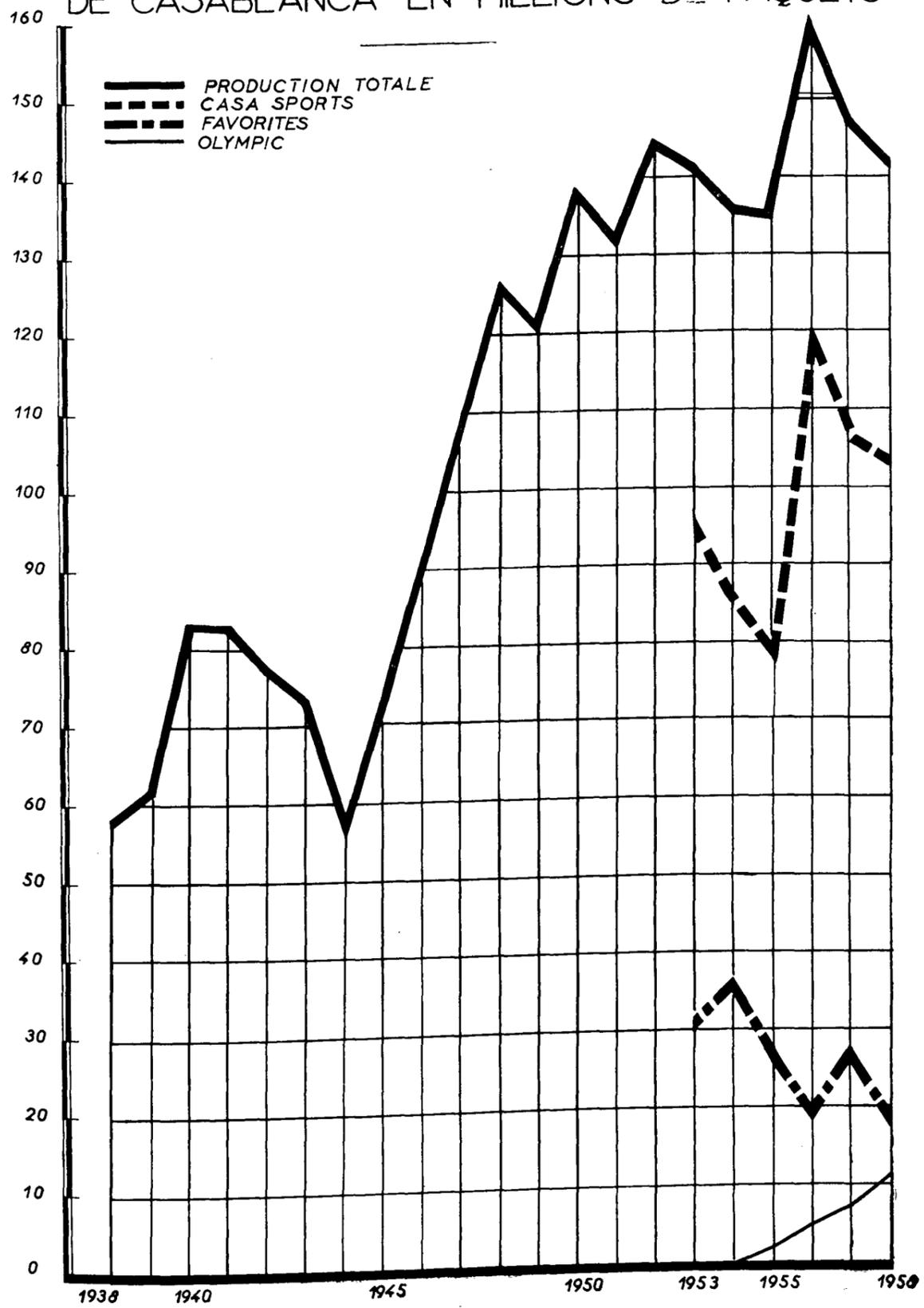
Enfin les courbes ci-dessous montrent d'une part la production en million de paquets de la Manufacture de CASABLANCA et la production en million de paquets de Casa-Sports, Favorites et Olympic.

Cette courbe fait apparaître nettement la supériorité de la Casa-Sport sur la Favorite, le glissement de fumeurs de Favorites vers la Casa-Sports se faisant régulièrement. A noter l'accroissement constant de l'Olympic à bout filtre. Nous avons 4 machines à poser les bouts, bientôt 6.

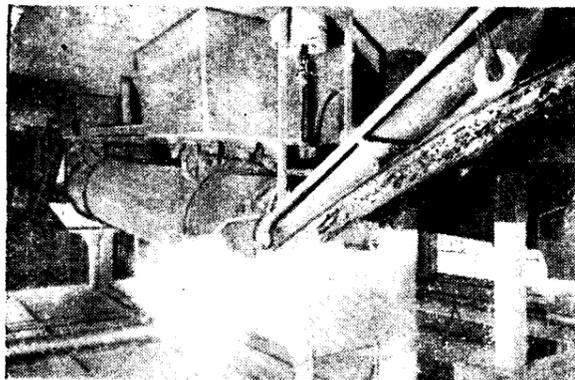
Les nombreuses machines et moteurs de nos manufactures sont entretenus et préparés par un Service Technique qualifié qui s'occupe en outre de l'entretien des bâtiments et de notre centaine de véhicules.

A KENITRA, la Manufacture très modernisée comprend 11 paqueteuses à tabac d'une cadence de 50 paquets à la minute qui permet de fabriquer les 11 marques de tabacs à fumer ou à priser (l'Anfa — l'Hebra l'Arbi la Neffa etc...) Cette

PRODUCTION GLOBALE DE LA MANUFACTURE
DE CASABLANCA EN MILLIONS DE PAQUETS



manufacture emploie 150 ouvriers. A 17 kms de là, la Station d'EL-MOUDZINE s'étend au milieu de la forêt d'eucalyptus comme un coquet village. En face se trouve le champ d'expérimentation de 10 hectares. Mi-industrielle, mi-agricole, la Station emploie 150 ouvriers et ouvrières. Elle a traité dans ses chambres de fermentation 2.150 T en 1958-1959 à la cadence de 90 tonnes par semaine. Elle comprend également de très nombreux magasins et un poste d'agrégation très moderne.



Tonneau de mouillade.

Des statuts du personnel garantissent aux ouvriers comme aux employés des traitements et salaires se rapprochant sensiblement de la fonction publique. Une caisse de retraite autonome à la Régie permet de servir soit à partir de 55 ans soit à partir de 60 ans des retraites substantielles.

Sur le plan médico-social dans les 3 principaux centres de CASABLANCA - KENITRA et EL-MOUDZINE ont fonctionné jusqu'à l'an passé 3 belles infirmeries desservies par 2 médecins 3 infirmières assistantes sociales à CASABLANCA, 1 médecin, 1 infirmière assistante sociale à KENITRA, 1 médecin et 1 infirmière assistante sociale à EL-MOUDZINE. Ces infirmières donnaient gratuitement soins et médicaments à tous les ouvriers et à leurs familles qui étaient par ailleurs conduits et reconduits par les soins de la Régie. Depuis l'instauration de la Médecine du travail ces infirmeries ne s'adonnent plus qu'à cette forme d'activité tout en gardant le même personnel. Tous les ouvriers et leurs familles font désormais partie de la mutuelle d'assistance médicale qui rembourse les frais de médicaments, d'hospitalisation et les honoraires de médecin suivant les taux appliqués aux fonctionnaires et ce moyennant une cotisation faible et un versement de la Régie égal au double de la cotisation.

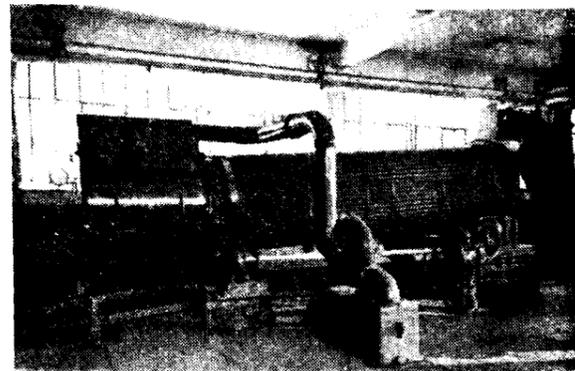
Chaque année les enfants sont envoyés gratuitement en colonie de vacances. C'est plus de cent garçons et filles qui iront dans le Moyen-Atlas cette année. L'hôtel « LA FAVORITE » doté de 32 chambres et du dernier confort est ouvert toute l'année aux agents et à leurs familles pour des prix évidemment très étudiés. Enfin des chalets bien agencés au bord de la mer (à Bouznika et aux Tamaris) permettent d'aller passer soit des Week end, soit

des longues périodes. Ils sont réservés l'été en priorité aux agents de l'intérieur.

Sur le plan sportif un très beau stade existe à CASABLANCA où l'on peut pratiquer Tennis, Football, Volley, Basket, Boules Ping Pong. Des installations plus modestes existent à KENITRA et EL-MOUDZINE où les nécessités de l'irrigation ont obligé à construire un bassin agréablement aménagé en piscine, joignant ainsi l'utile à l'agréable.

Mais c'est dans le domaine du logement que la Régie a fait son plus gros effort. Deux immeubles à CASABLANCA, 1 à KENITRA ont permis de loger 25 à 30 familles d'employés. Des prêts à la construction ont permis à une soixantaine d'agents de s'installer et de devenir propriétaires. Pour les ouvriers, outre les prêts qui ont permis à plus d'une centaine de devenir propriétaires, une cinquantaine de logements ont été achetés à AIN-CHOCK à CASABLANCA. Une quinzaine à KENITRA et un village de 25 logements avec four à pain et hammam a été construit dans l'enceinte de la Régie à EL-MOUDZINE, ainsi que de coquettes villas pour les cadres et employés. Notons que de plus tous les entrepreneurs sont logés de fonction.

Pour leur permettre d'améliorer leur standing, la Régie a en outre organisé tout un système de prêts aux appareils ménagers (frigidaires, cuisinières à gaz ou électrique, machines à laver, machines à coudre), de même que des prêts pour l'achat de bicyclette, vélomoteurs et d'automobiles.

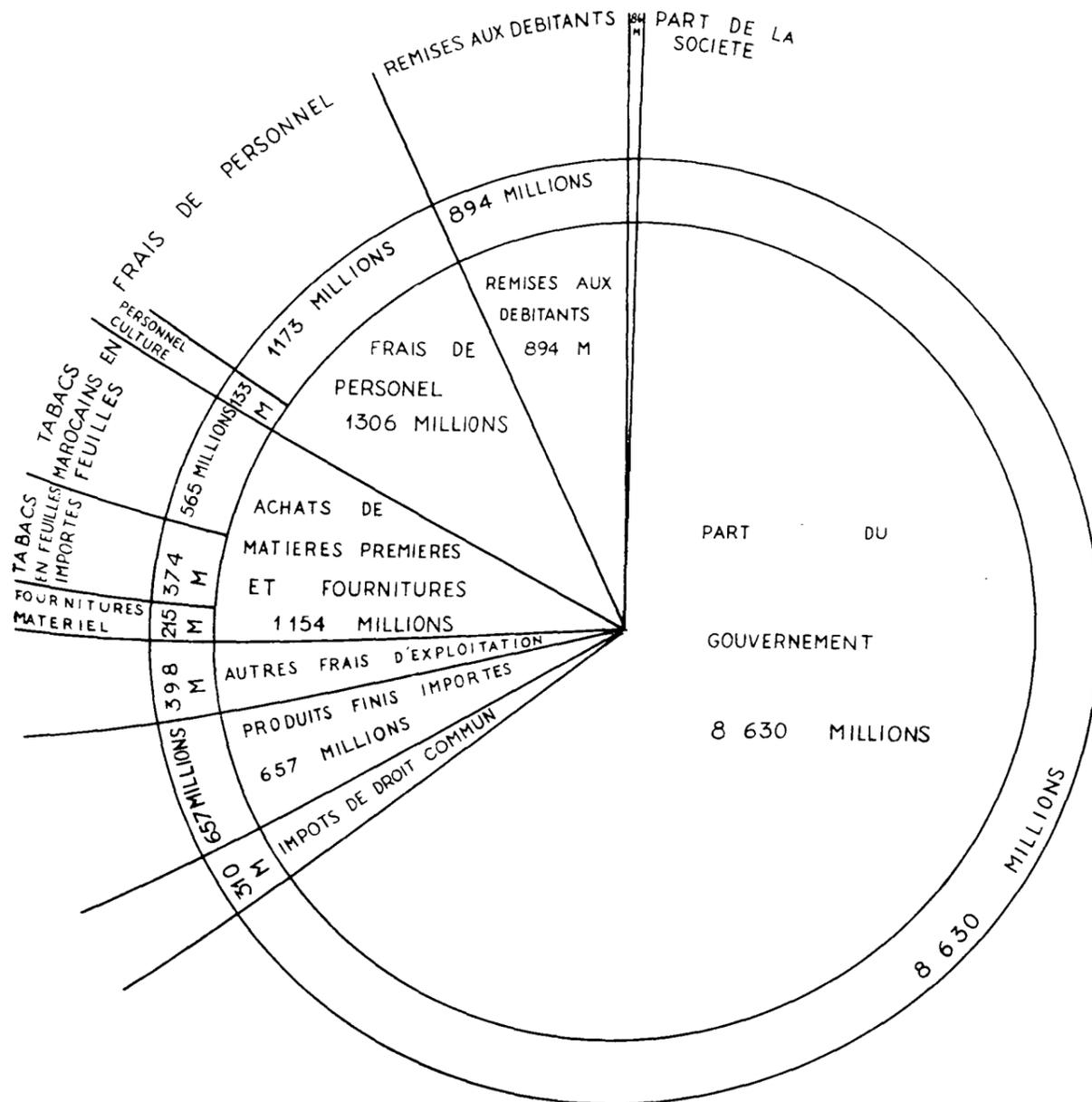


Torrefacteur.

Dans le domaine de la promotion ouvrière et de la formation professionnelle, depuis longtemps fonctionnent déjà de nombreuses écoles à la Régie. Des cours du soir ont débuté en 1952. Une classe de débutants et une classe supérieure qui étudient le français, le calcul, la géographie et les sciences naturelles. Ce cours supérieur comprend actuellement une quinzaine d'élèves. Mais outre les connaissances générales, il a fallu assurer une formation technique. Deux écoles ont été créées, l'une l'école des ventes tend à former en quelques mois de bons vendeurs ou de bons commis d'entrepôts. Un examen sanctionne la fin de ces cours, puis les élèves subissent des stages probatoires dans les différents

EXPLOITATION DU MONOPOLE DES TABACS AU MAROC

Résultats zone sud + zone de Tanger - Année 1958



CHIFFRE D'AFFAIRES 13 435 000 000

TONNAGE VENDU 4355 TONNES

postes des entrepôts de vente. 35 agents ont été ainsi formés (dont 8 vendeurs, une vingtaine de commis d'entrepôt et un caissier). Le Service des Ventes envisage même d'ouvrir un cours de contrôleurs de ventes.

L'autre école, celle des ajusteurs réglés exige une formation plus longue : 3 années d'études et de pratique. Une machine à paqueter est à la disposition des élèves qui apprennent en la démontant et en la remontant à détecter, à localiser et à réparer les pannes. Un moniteur est en permanence avec les élèves et des cours leur sont dispensés par deux professeurs de l'Ecole Industrielle : les élèves suivent actuellement les cours. De là sortiront les futurs maîtres ouvriers et peut être même les Chefs d'Ateliers Techniques de demain.

A EL-MOUDZINE et à KENITRA des cours fonctionnent également avec des effectifs moindres. Toutefois à EL-MOUDZINE, un cours de vérificateurs de culture va s'ouvrir que suivront les jeunes élèves embauchés par la Régie, frais émoulus des écoles d'agriculture. Ces élèves seront dirigés par un ingénieur agricole de la Régie.

Le problème de l'alphabétisation n'a pas été oublié. A CASABLANCA sur 600 ouvriers, 160 s'étaient fait inscrire. De nouveaux cours pour Octobre 1959 ont recueilli 89 inscriptions. L'étude du français élémentaire est fait par 2 maîtres, un marocain, l'autre français, selon la méthode mise au point par l'Ecole St-Cloud et approuvé par le Ministère de l'Education Nationale.

Enfin la Régie des Tabacs s'est efforcée par des stages qu'elle fait faire à certains agents d'améliorer leur niveau : c'est ainsi qu'un animateur de la simplification du travail a été formé qui a eu ensuite par groupe de 10 tous les ouvriers en une dizaine de séances. Ces séances ont eu pour effet d'intéresser le personnel à la boîte à idées et aux suggestions. Deux animateurs ont été formés en 1957, un français et un marocain.

Des agents sont allés effectuer des stages en France, soit à Bergerac (Institut du Tabac), soit dans des manufactures modernes (RIOM), voir même en Allemagne chez nos fournisseurs de machines à paqueter. Enfin des cadres sont amenés régulièrement à suivre les conférences CEGOS qui fonctionnent annuellement à CASABLANCA.

Une commission mixte (Direction et U.M.T.) fonctionne depuis quelques temps. Son rôle est de prévoir les besoins de chaque service en personnel, de provoquer cette formation et de contrôler l'efficacité de cette formation.

Le tableau ci-dessous permet pour CASABLANCA de se rendre compte de l'importance de l'effort entrepris et du nombre d'élèves.

ATELIERS	Elèves inscrits	Effectif	Pourcent. d'élèves
Préparation générale	45	121	37 %
Confection cigarettes	25	84	30 %
Paquetage cigarettes	21	144	15 %
Imprimerie	7	20	35 %
Atelier mécanique	11	27	40 %
Constructions	12	51	24 %
Transports-garage	7	22	32 %
Magasins tabacs en feuilles	10	30	33 %
Magasins fournitures	4	19	21 %
Service général, Gardiennage	17	71	24 %

En instaurant la promotion ouvrière la Régie a communiqué à ses ouvriers l'amour de leur travail et l'espérance, et engendré un climat social et moral des plus encourageants.

IV. — ROLE FISCAL DE LA REGIE DES TABACS

Le croquis ci-dessous donne une idée exacte du rôle fiscal de la Régie des Tabacs. Collecteur d'impôts pour le compte de l'Etat, et d'un impôt indirect par conséquent anonyme la Régie a rapporté pratiquement 9 milliards en 1958 au Gouvernement si on ajoute à la part exacte du gouvernement 8.630 millions les 310 millions d'impôts de Droit Commun. A noter la part modeste 86 millions revenant à la Société.

Pour un chiffre d'affaires de 13 milliards 435 millions, la part de l'Etat représente donc près de 70 %.

De plus pour les traitements et salaires distribués (1.306 millions) elle fait vivre 1.500 familles, de même qu'elle aide par ses remises aux débiteurs (894 millions), les 6000 petits commerçants qui sont les débiteurs et par ses achats de tabacs en feuilles au Maroc des milliers d'agriculteurs, enfin par ses achats de fournitures aussi de nombreux commerçants ou industriels locaux contribuant ainsi puissamment à l'économie du pays.

POUPIGNON Gilbert

Licencié en Droit,
Chef des Etudes Administratives
à la Régie des Tabacs au Maroc